



Pour citer cet article :

Frégier (Honoré Antoine), Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes, et des moyens de les rendre meilleures, Paris, J.-B. Baillière, 1840, 435 p. ; chapitre V, p. 194-200.



CHAPITRE V.

Des vagabonds. — Vagabonds adultes. — Leur genre de vie, leurs habitudes. — Jeunes vagabonds. — Par quel degré, ils arrivent à l'état de vagabondage. — Appui mutuel qu'ils se prêtent pour vivre dans cet état. — Détails de mœurs à cet égard. — De ceux d'entre eux qui se livrent au vol. — Leur argot, leur organisation, les lieux qu'ils fréquentent de préférence, leurs habitudes désordonnées. — Vagabonds exerçant de petites industries dans les marchés, leur manière de vivre, circonstances particulières qui attestent que le vagabondage est une passion chez quelques-uns. — Vagabondage forcé, ses causes.

Les vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession : cette définition est celle de la loi.

Ainsi que nous l'avons déjà observé, le vagabond est la personnification de toutes les classes de malfaiteurs. Mais dans son acception la plus restreinte il représente ces hommes qui, couverts des haillons de la misère, vivent dans une continuelle oisiveté, dépourvus de prévoyance, autant que d'énergie, et plongés dans une espèce de torpeur qui leur ôte jusqu'à l'ombre du caractère viril. C'est principalement dans les grands centres de population que pullulent ces êtres dégradés, cette végétation immonde; uni-

quement préoccupés du moment présent, ils affluent dans les halles et dans les marchés pour y gagner leur pain et leur pitance de chaque jour ; ce gain est le prix de quelques commissions qu'ils font pour les marchandes et pour les acheteurs, et qui consistent dans le transport des denrées ou dans de faibles services qui leur rapportent toujours plus qu'ils ne valent ; partout où la charité privée distribue des secours, on est sûr de les voir accourir, on peut même dire que cette charité si ingénieuse et si tendre, quand elle est sincère, s'empresse d'établir le lieu de ses distributions là même où ils ont coutume de se rassembler. C'est sur eux que le vénérable Champion, *l'homme au petit manteau bleu*, pour me servir de l'appellation populaire, répand ses libéralités durant la saison rigoureuse. Autour d'une marmite au large ventre, abritée par un large parapluie, vient se grouper un essaim de ces malheureux vagabonds ; munis chacun d'un bol et d'une cuiller appartenant à l'homme de la charité, ils reçoivent successivement une ration de soupe qui se renouvelle en raison du nombre des consommateurs. Les distributions s'opèrent sous les yeux du bienfaiteur dont la présence suffit pour commander le respect et pour maintenir le bon ordre ; ces hommes qui par une ferme volonté auraient pu s'élever au rang hono-

nable d'ouvrier, n'ont pas honte de descendre à la condition de mendiant déguisé, car, en réalité, ils ne sont que cela, ils ne demandent pas l'aumône publiquement, mais ils la reçoivent sous une forme de secours tolérée par l'autorité. C'est avec l'aide de ce secours que pendant l'hiver ils parviennent à trouver dans leur gain quotidien, de quoi se procurer un second repas et un gîte pour la nuit dans les garnis les plus sales et les plus décriés. En été, beaucoup d'entre eux couchent au grand air.

Le vagabondage, pour être bien compris, doit être observé principalement chez les mineurs. Ce sujet est trop intéressant par les rapports qui le lie aux principaux élémens de la classe dangereuse pour ne pas fixer notre attention particulière. Dans l'examen rapide que nous allons faire du vagabondage ainsi restreint, nous ne le séparerons pas de la mendicité et du vol, ses auxiliaires naturels.

Le sort de l'enfant du pauvre dépend de causes très diverses: il dépend de son naturel et de ses passions. Hobbes a dit que l'homme était un enfant robuste; on pourrait renverser la proposition et affirmer avec non moins de justesse que l'enfant est un homme débile; car, à vrai dire, il n'y a de différence entre l'un et l'autre que du plus au moins.

C'est dans le premier âge que le naturel de l'homme se montre dans toute son infirmité. Lorsque l'enfant est indolent et paresseux, son caractère résiste au travail avec une opiniâtreté instinctive; la discipline régulière et sévère de l'école est pour lui une entrave insupportable; livré à lui-même sur le pavé de Paris, exempt de surveillance en raison de la position de ses parens qu'un travail assidu retient hors du logis du matin jusqu'au soir, il parvient aisément à secouer le joug de cette discipline qui lui pèse; au lieu d'aller à l'école, il erre souvent dans les rues, sur les quais, sur les boulevards; attiré par les jeux des enfans de son âge, il se mêle parmi eux avec empressement; il contracte leurs goûts et leurs habitudes, d'autant plus volontiers qu'ils sont dominés comme lui par une répugnance naturelle pour le travail; enfin renvoyé de l'école à cause de ses absences continuelles, il est désormais acquis sans partage à l'oisiveté.

Cependant les parens ne tardent pas à s'apercevoir des habitudes vicieuses de leur enfant; cette circonstance les porte à s'enquérir de sa conduite à l'école, et ils apprennent que les mauvais exemples qu'il donnait l'en ont fait renvoyer. Il reçoit une rude correction; il fuit et ne rentre pas au logis. Les parens inquiets vont à sa recherche et ne par-

viennent pas à le découvrir. Pour lui, il s'est associé tout-à-fait aux mauvais sujets qui l'ont corrompu, il connaît maintenant à fond les lois du vagabondage. Voici quelles sont ces lois. Les jeunes vagabonds, c'est-à-dire, les enfans de 7 à 16 ans qui mènent une vie errante et paresseuse, forment entre eux une espèce de corps dont les membres doivent se soutenir mutuellement pour échapper aux recherches des parens et des maîtres d'apprentissage. Les moins pervers ou les plus timides mendient, fréquentent les marchés et les halles pour y offrir leurs services aux marchands et aux acheteurs; les autres commettent de petits vols. Tous s'adonnent au jeu avec passion. L'on cite de ces malheureux enfans qui se sont privés de manger pendant deux jours pour satisfaire ce goût fatal. Le spectacle a aussi pour eux le plus puissant attrait; ennemis de tout travail utile et sérieux, plongés quand ils sont à l'école dans une espèce de somnolence, ils ne se lassent pas au dehors de courir et de jouer; ils sillonnent Paris dans tous les sens; tout ce qui frappe leur curiosité les attire : le bruit, le tumulte, la sédition.

Ceux qui se livrent au vol sont les dominateurs du corps, parce qu'ils en sont les principaux soutiens; c'est en partie à leurs dépens que vivent les nouvelles recrues et les timides; ils dépensent avec

une profusion effrénée ; ils recherchent les voleurs d'un âge mûr afin de s'intruire de toutes les ruses du métier. Plusieurs sont fils de voleurs et ont été formés dès leur plus tendre jeunesse aux exercices du vol. L'un d'eux, à peine âgé de trois ans, savait déjà démonter une serrure, et plus tard lorsqu'il se mit à voler, il racontait le soir ses prouesses de la journée à son père qui trouvait un plaisir infâme dans l'audacieuse naïveté de ses récits. Les jeunes voleurs ont du reste le même argot que les voleurs consommés ; ils montrent comme eux du penchant à s'associer pour l'exécution de leurs méfaits : on a constaté successivement l'existence de plusieurs bandes dont une était forte de dix-huit enfans de neuf à seize ans, et procédait avec un ensemble et une habileté peu communs. Les jeunes vagabonds dirigent principalement leurs tentatives contre les marchands étalagistes et contre les curieux qui se groupent sur les boulevards devant les petits spectacles et dans les passages devant les marchands de gravures. Tous les lieux de réunion publique sont du reste le théâtre habituel de leurs exploits. La vie de ces enfans est tellement désordonnée qu'ils passent souvent dans l'espace de quelques jours d'une aisance relative à un complet dénûment. Aussi, pendant la belle saison et lorsque ce dénûment se fait sentir, ils ont

coutume de reposer la nuit, sur des bateaux, sous les arches des ponts, les piliers des halles, dans des barraques, dans des caves, sous des voitures, dans les carrières, sur les fours à plâtre, en un mot partout où ils peuvent trouver un abri; en hiver ils couchent dans les garnis les plus infimes.

Les vagabonds qui exercent de petites industries dans les marchés ou qui mendient furtivement, n'ont pas d'autres asiles tant que la douceur de la température le permet; ils sont même plus endurcis à dormir sur la pierre, parce qu'ils n'ont pas les mêmes ressources que ceux qui subsistent du produit de leurs rapines. On ne saurait donner trop d'éloges à l'indulgence que la police administrative montre envers les jeunes vagabonds, que ses rondes recueillent la nuit dans leurs retraites habituelles, et quelquefois au coin des bornes ou sous des embrasures de porte; car tous ne sont pas aussi difficiles que ceux qui recherchent des barraques, des caves ou autres lieux couverts. Elle fait tout ce qui dépend d'elle pour réintégrer ces enfans dans leurs familles, quoique plusieurs y apportent de la répugnance et qu'ils aillent jusqu'à cacher leurs noms pour éviter tout rapprochement avec leurs parens; il en est que l'on a pris en état de vagabondage dix fois, vingt fois, et l'administration comme les parens ne se

sont lassés de compatir à leur faiblesse, que lorsqu'ils ont reconnu que l'indulgence ne pouvait rien sur eux, et que les rigueurs de la détention étaient nécessaires pour les corriger. Les archives de la société de patronage des jeunes libérés, où j'ai puisé tous ces détails, font foi qu'un de ces pauvres enfans a été pris et repris en état de vagabondage, à des heures indues, sur la voie publique, jusqu'à quarante fois. Il était toujours seul, et ce qui est digne de remarque, c'est que jamais aucun fait répréhensible, autre que celui d'une vie errante, n'a motivé son arrestation. Il n'est pas besoin de dire dans quel état de misère se trouvent les enfans maîtrisés par la passion du vagabondage, lorsqu'ils rentrent spontanément dans le sein de leur famille, ou qu'ils y sont ramenés par les voisins de leurs parens ou par la police; ils n'ont plus ni bas, ni cravate, ni mouchoir, ni casquette, ni gilet; tout cela a été vendu pour apaiser la faim, ou pour jouer, ou pour aller au spectacle.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que du vagabondage libre, mais il est de nombreuses occurrences où le vagabondage est une situation forcée et même nécessaire: ainsi, un malheureux enfant est excédé de travail par ses parens; il est retenu captif; il ne mange pas jusqu'à ce qu'il ait rempli sa tâche

qui serait trop pesante pour un ouvrier dans la force de l'âge ; les mauvais traitemens accompagnent les privations : est-il donc étonnant, qu'ainsi torturé, un enfant s'échappe de la maison paternelle comme d'une maison de malheur !

Il est plus d'un maître d'apprentissage, à qui les mêmes reproches pourraient être adressés, et qui par l'extrême dureté de leurs manières envers leurs apprentis alimentent le vagabondage.

Les corrections infligées aux enfans de la classe pauvre, par leurs parens, ne sont presque jamais en rapport avec les fautes qui les ont provoquées ; elles sont en général trop sévères, ou, ce qui est pis, trop humiliantes.

Que dirai-je des orphelins, de ceux qui sont abandonnés par un père ou une mère dénaturés ? certes, dans cet état d'isolement et d'abandon, dans l'âge de la faiblesse et de l'inexpérience, le vagabondage, la mendicité, le vol même, tout cela n'est-il pas une conséquence forcée, quoique déplorable, des lois cruelles de la nécessité ?

J'ai passé en revue les principales causes du vagabondage ; je bornerai là mes investigations sur cette importante matière.
